

Thomas-Philippe-Louis de Hénin-Liétard
d'Alsace-Boussu de Chimay
appelé le cardinal d'Alsace (1679-1759)



Thomas Hénin-Liétard par Martin Bernigeroth

Né à Bruxelles, il est destiné très tôt à une carrière ecclésiastique et envoyé à Rome, en 1698, pour y suivre des études théologiques¹. En 1702, il revient dans les Pays-Bas espagnols où il retrouve sa charge de prévôt du chapitre cathédral de Gand. De retour à Rome en 1711, il reçoit, l'année suivante, du pape Clément XI le titre de prélat domestique. Antijanséniste zélé, il devient ensuite archevêque de Malines (1716) puis cardinal et primat des Pays-Bas (1719)².

¹ Autour de la bulle Unigenitus : le cardinal d'Alsace (1679-1759) / Lucien Ceysens. In : Revue belge de philologie et d'histoire, tome 66, fasc. 4, 1988, pp. 792-828

Cinq archevêques de Malines / Charles De Clercq. Paris : Letouzé et Ané, 1947 (tome 1, pp. 157-338)

² Le duc de Saint-Simon le maltraite dans ses *Mémoires* (édition 1979, tome 15, pp. 172 ; 318-319). Cela peut paraître étonnant si l'on considère que les deux familles étaient alliées depuis le mariage du frère aîné du cardinal avec Charlotte de Rouvroy, fille du duc.

Enfermé en 1746, dans Bruxelles, assiégée par les Français, il porte secours aux plus démunis. Lorsque Louis XV fait son entrée dans la ville en vainqueur, il le reçoit à la porte de la cathédrale Sainte-Gudule et fait appel à sa miséricorde : « Sire, le Dieu des armées est aussi le père des miséricordes ; tandis que Votre Majesté lui rend des actions de grâces pour ses victoires, nous lui demandons de les faire heureusement cesser par une paix prompte et durable. Le sang de Jésus-Christ est le seul qui coule sur nos autels ; tout autre nous alarme : un prince de l'Eglise peut sans doute avouer cette crainte devant un roi très-chrétien. C'est dans ces sentiments que nous allons entonner le Te Deum que Votre Majesté nous ordonne de chanter »³.

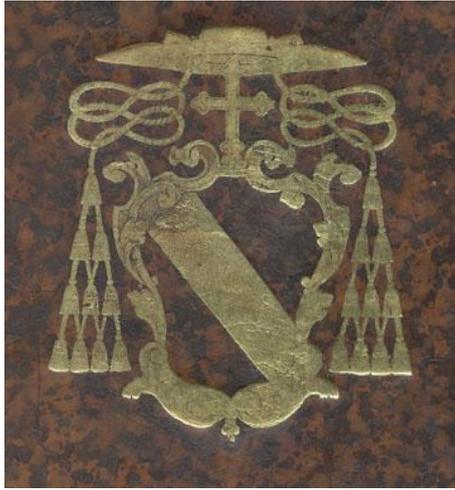
Il meurt le 6 janvier 1759 laissant trois neveux et une nièce. L'un d'eux, Charles-Joseph-Alexandre (comte de Beaumont et capitaine des gardes du comte d'Artois), est décapité en 1794 à Paris.

Le cardinal d'Alsace a fait rebâtir son palais archiépiscopal où il place, selon Christyn, « une bibliothèque qui est sans contredit la plus choisie des Pays-Bas »⁴. Il lègue ses livres au chapitre métropolitain de Malines. Ils sont enlevés en 1794, par les commissaires de la Convention nationale, et transportés en France, dans le dépôt littéraire des Cordeliers. En 1814, lorsqu'il s'agit de les restituer, on déclare à Pierre Lammens (plus tard bibliothécaire de l'université de Gand) qu'ils ont été dispersés et qu'il serait impossible de les retrouver⁵.

³ Biographie universelle ancienne et moderne / Louis-Gabriel Michaud. Paris : A. Thoisnier Desplaces, 1843-1865

⁴ Les délices des Pays-Bas,... / Jean-Baptiste Christyn et Pierre Foppens. Liège : chez J. F. Bassompierre père, 1769 ; vol. 2, p. 106

⁵ Bibliotheca Hulthemia ou catalogue méthodique de la riche et précieuse collection de livres et des manuscrits délaissés par M. Ch. Van Hulthem. Gand : J. Poelman, 1836. Notice sur Ch. Van Hulthem par Auguste Voisin : vol. 1, pp. XXXVIII-XXXIX.



Ses armes sont de gueules à une bande d'or. L'écu est surmonté de la croix pastorale et du chapeau assorti de ses franges et houppes. Il faut noter que le nombre de rangs de houppes diffère entre l'ex-libris (trois rangs pour la dignité d'évêque) et le super ex-libris (quatre rangs pour la dignité d'archevêque). L'ex-libris est imprimé sous la forme d'un sceau.

La bibliothèque détient trois ouvrages portant une marque de provenance du cardinal d'Alsace.

Bibliotheca orientalis clementino-vaticana... / Joseph Simonius Assemanus.
Roma : Sacrae congregationis de propaganda fide, 1719

Bibliothèque, 27 G 10 ; inv. 231

- reliure aux armes (plats) et vignette armoriée
- pièce de cote : B.208 à B.211

Les voyages et observations du sieur de Laboullaye le Gouz, gentilhomme angevin / François de La Boullaye-le-Gouz. Paris : Gervais Clousier, 1653

Bibliothèque, 31 A 30 ; inv. : 770 (et 434)⁶

- vignette armoriée

⁶ Les premiers numéros d'inventaire sont ceux du catalogue matières de la bibliothèque de 1824. Les numéros figurant entre parenthèses sont les numéros de l'inventaire Masson.

Histoire de l'église du Japon / Abbé de T. [Jean Crasset]. Paris : Estienne Michallet, 1689

Bibliothèque, 32 F 12 ; inv. : 787 (et 450)

- reliure aux armes (plats) et vignette armoriée
- cote dorée : H.5(?)

Il paraît intéressant de noter que deux des trois livres sus-mentionnés font apparaître au dos une pièce de cuir portant une mention alpha-numérique ressemblant à une cote. Cette pièce est également présente sur le dos des ouvrages suivants :

Histoire du Roy Louis XIII / Charles Bernard. Paris : chez la veuve Nicolas de Sercy, 1646

Bibliothèque, 66 E 6 ; inv. 4032

- pièce de cote : J.346

Opera / Matthaeus Paris. Parisiis : Apud viduam Guilliemi Pele, 1654

Bibliothèque, 85 E 4 ; inv. 575

- pièce de cote : J.342⁷
- ex-libris du séminaire de Malines (Mechelen)



⁷ Cet ouvrage et le précédent présentent deux caractéristiques communes : une mention manuscrite portée sur le contreplat supérieur laissant envisager un ordre de classement ; une reliure dont le décor estampé à froid offre de grandes similitudes.

Médailles du règne de Louis XV. s.l. : s.n., [1749]

Bibliothèque, 67 E 8 ; inv. 4395

- pièce de cote : J.477

Traitez concernant l'histoire de France... / Pierre Dupuy. Paris : chez la veuve Mathurin du Puis et Edme Martin, 1654

Bibliothèque, 63 Fz 3 ; inv. 662 (et 323)

- pièce de cote : H.661

Histoire générale des troubles de Hongrie et Transylvanie... / Martin Fumée (sieur de Genille). Paris : chez Robert Foüet, 1608

Bibliothèque, 9 Az 43 ; inv. 4215

- pièce de cote : J.828

Histoire universelle des guerres du Turc, depuis l'an 1565 iusques à la trefve, faicte en l'année 1606... / N. de Montreulx. Paris : Chez Robert Foüet, 1608. 2 vol.

Bibliothèque, 9 Az 44 ; inv. 4215

- pièce de cote : J.829 et J.830

La reliure des trois derniers livres cités est en tout point identique. Il est donc tout à fait probable qu'ils figuraient dans la même bibliothèque.

Si ces six ouvrages n'ont pas tous été en possession du cardinal d'Alsace, ils peuvent avoir appartenu à la bibliothèque du chapitre métropolitain de Malines. En tout état de cause, on peut considérer que l'origine géographique de ces neuf titres est commune. En effet, ils apparaissent sur une liste non datée⁸ d'ouvrages prélevés dans le dépôt littéraire des Cordeliers au bénéfice du ministère des Relations extérieures avec comme mention marginale « Belgique ».

⁸ Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrit 6505 (fol. 237-254, [1798])